



Brèves des services économiques français au Canada



Décembre 2020

SOMMAIRE

ÉCONOMIE

Une hausse de l'inflation en novembre ➔

La Banque du Canada maintient le taux directeur à 25 points de base ainsi que son programme d'assouplissement quantitatif ➔

Ralentissement de la croissance de l'emploi en novembre 2020 ➔

Le gouvernement fédéral a annoncé les montants des principaux transferts aux provinces pour 2021-2022 ➔

Le gouvernement fédéral a annoncé une augmentation du taux de la subvention salariale à 75% ➔

Covid-19

Santé Canada approuve deux vaccins contre la Covid-19 ➔

Le Canada entame sa campagne de vaccination contre la Covid-19 ➔

Nouvelles mesures de confinement en Ontario pour un mois à compter du 26 décembre ➔

Restrictions aux frontières internationales du Canada ➔

Le gouvernement fédéral annonce la mise en place d'une obligation de fourniture de test négatif à la Covid-19 à l'arrivée au Canada ➔

Politique commerciale

Le gouvernement a annoncé le dépôt de l'Initiative sur le commerce et la santé du Groupe d'Ottawa au Conseil général de l'OMC ➔

Le Canada et le Royaume-Uni ont conclu un accord de continuité commerciale ➔

Politique sectorielle

Le Canada dévoile une nouvelle stratégie climatique ➔

Le Canada annonce une nouvelle stratégie pour l'hydrogène ➔

ENTREPRISES

Aéronautique

Décision attendue du gouvernement pour la fusion Air Canada/Air Transat ➔
Transports Canada valide des modifications apportées à la conception du Boeing 737 MAX ➔

Énergie

Air Liquide a entamé une production industrielle d'hydrogène vert à Bécancour ➔

Hydro-Québec lance EVLO, une filiale spécialisée en systèmes de stockage d'énergie et annonce un premier projet en France ➔

Santé

Introduction en bourse de la biotech AbCellera ➔

Servier annonce l'ouverture d'un Hub mondial en Intelligence Artificielle à Montréal en partenariat avec le Centech ➔

Transport

Bombardier a signé un accord avec Translink pour la construction de nouveaux wagons pour le réseau Skytrain de Vancouver ➔

Hauts-de-France commande 33 rames REGIO2N XL à Bombardier ➔

Agroalimentaire

Le groupe Lactalis fera l'acquisition de la division canadienne de yogourt d'Agropur ➔

Audiovisuel

Lancement de M6 International au Canada ➔

Tourisme

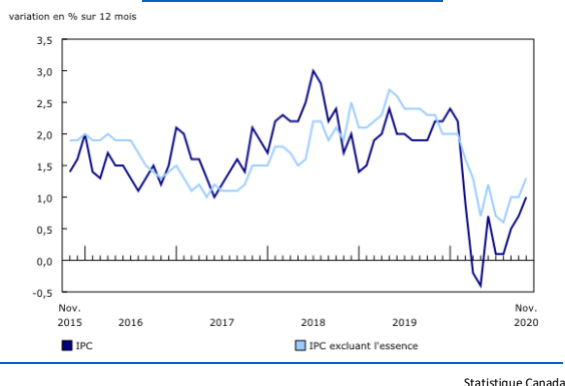
Début des ventes pour le Club Med Québec Charlevoix, premier Village de vacances tout compris au Canada ➔

ÉVÈNEMENTS ➔

- ✓ 13 janvier 2021 : Webinaire CD-Howe - Covid-19 et la révolution digitale dans le secteur de la santé
- ✓ 14 janvier 2021 : Webinaire CABB - Cities Post-COVID: What Does the Future Hold?
- ✓ 19 janvier 2021 : FCCCO CXO Rendezvous
- ✓ 21 janvier 2021 : CORIM - Rendez-vous Politique avec Valérie Plante, Mairesse de Montréal
- ✓ 20 janvier 2021 : Banque du Canada : séance d'information consacrée au rapport sur la politique monétaire
- ✓ 21 janvier 2021 : CCIFC - focus sur l'Immobilier résidentiel au Québec
- ✓ 26 janvier 2021 : Webinaire CABB - Municipal Finance: Pressures and Potential Policy Solutions for Canadian Cities in the Time of COVID-19
- ✓ 26 janvier 2021 : Webinaire CD Howe - Laurie Pushor, President and CEO, Alberta Energy Regulator
- ✓ 26 janvier 2021 : CORIM - Rendez-vous Affaires étrangères avec plusieurs délégués du Québec à l'étranger
- ✓ 27 janvier 2021 : Webinaire CD Howe - Peter Routledge, President and CEO, Canada Deposit Insurance Corporation
- ✓ 28 janvier 2021 : CCIFC - Le Canada : une destination de choix pour les entreprises innovantes
- ✓ 29 janvier 2021 : CCIFC - Echange avec un dirigeant #2 - Lacoste
- ✓ 29 janvier 2021 : Webinaire CD Howe - Blake Hutcheson, President and CEO, OMERS

ECONOMIE

Variation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et de l'IPC excluant l'essence



La Banque du Canada maintient le taux directeur à 25 points de base ainsi que son programme d'assouplissement quantitatif

La Banque du Canada a annoncé le 9 décembre qu'elle maintiendrait le taux directeur au niveau actuel de 0,25 %, jusqu'à ce que les capacités excédentaires dans l'économie se résorbent, de sorte que la cible d'inflation de 2 % soit atteinte de manière durable. Le taux officiel d'escompte demeure donc à 0,5 %, et le taux de rémunération des dépôts à 0,25 %. La Banque du Canada annonce également poursuivre son programme d'assouplissement quantitatif, au rythme actuel d'au moins 4 Md CAD par semaine d'achats d'actifs, jusqu'à ce que la reprise soit bien amorcée.

En termes de perspectives économiques, la Banque du Canada souligne que l'économie semble avoir été plus vigoureuse au début du quatrième trimestre qu'elle ne s'y attendait au moment de son dernier rapport sur la politique monétaire du mois d'octobre. Toutefois, au cours des dernières semaines, le nombre record de cas de COVID-19 dans plusieurs régions du pays a exigé la mise en place de nouvelles restrictions, en Ontario en particulier. La Banque du Canada estime que cela devrait peser sur la croissance au premier trimestre de 2021 et contribuer à une trajectoire en dents de scie jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible à grande échelle.

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 20 janvier 2021. La Banque du Canada publiera par la même occasion son rapport sur la politique monétaire avec ses nouvelles projections économiques.

Ralentissement de la croissance de l'emploi en novembre 2020

Statistique Canada a publié son *Enquête sur la population active* pour novembre 2020. Selon cette étude, la croissance de l'emploi continue de ralentir : l'emploi a progressé de 0,3 % en novembre après avoir enregistré une hausse de 0,5 % en octobre. Sa croissance moyenne par mois était de 2,7 % de mai à septembre. Le taux de chômage a reculé de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 8,5 % en novembre, poursuivant sa baisse constante amorcée après le taux record de 13,7 % atteint en mai. Les conditions du marché du travail varient fortement selon la province et le secteur. Le taux d'emploi a augmenté dans six provinces : en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les quatre provinces de l'Atlantique. Le Manitoba a en revanche enregistré sa première baisse de l'emploi depuis avril, tandis que le nombre de personnes ayant un emploi ou une entreprise est demeuré stable au Québec, en Saskatchewan et en Alberta. A noter également qu'en novembre, les niveaux d'emploi à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick étaient revenus à leurs niveaux observés pré-Covid. D'un point de vue sectoriel, la croissance de l'emploi a repris dans les secteurs des biens

(+1,2 %) en novembre, et la majeure partie de la hausse a été enregistrée dans la construction (+ 1,9 %). L'emploi est en revanche resté stable dans les secteurs des services. L'emploi dans l'information, la culture et les loisirs a diminué 3,5 %, et l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration a également reculé pour un deuxième mois consécutif (-2,4 %).

Le gouvernement fédéral a annoncé les montants des principaux transferts aux provinces pour 2021-2022

Le gouvernement fédéral a annoncé le 17 décembre 2020 qu'il accordera aux provinces et aux territoires la somme record de 83,9 Md CAD en transferts en 2021-2022. Cela représente une augmentation de plus de 2,2 Md CAD par rapport au montant de 2020-2021. L'ensemble des provinces et territoires devraient voir le montant total qu'ils reçoivent au titre des principaux transferts augmenter relativement au montant reçu l'année dernière. Les principaux transferts comprennent le Transfert canadien en matière de santé (TCS), le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), les paiements de péréquation et la formule de financement des territoires (FFT).

Le gouvernement fédéral a annoncé une augmentation du taux de la subvention salariale à 75%

Conformément aux annonces de l'énoncé économique de l'automne 2020, le gouvernement a annoncé le 18 décembre avoir apporté les modifications réglementaires nécessaires pour porter le taux maximal de la subvention salariale à 75 % pour la période allant du 20 décembre 2020 au 13 mars 2021.

COVID-19

Santé Canada approuve deux vaccins contre la Covid-19

Santé Canada a approuvé au mois de décembre 2 vaccins contre la Covid-19. Le vaccin Pfizer/BioNTech a été approuvé le 9 décembre tandis que le vaccin Moderna a été approuvé le 23 décembre. Le Canada dispose donc de deux vaccins qui sont d'efficacité similaire selon les autorités de santé.

Le Canada entame sa campagne de vaccination contre la Covid-19

La campagne de vaccination canadienne a débuté mi-décembre. Ottawa estime pouvoir vacciner la population canadienne d'ici septembre 2021. Pour déployer la vaccination au plus vite, Ottawa a conclu des accords d'achat anticipé avec plusieurs fournisseurs (sept au total : Pfizer, Moderna, Novavax, Johnson & Johnson, Sanofi-GSK, Astrazeneca, Medicago). Pour le moment, seuls les vaccins de Pfizer et Moderna ont été approuvés par Santé Canada.

Certaines populations sont prioritaires pour recevoir le vaccin, avec un ordre de priorité établi en fonction de la vulnérabilité des personnes (adultes âgés de 70 ans et plus, adultes dans les communautés autochtones), mais également de leur exposition au virus (résidents et personnel des lieux d'habitation collective où des soins sont offerts aux personnes âgées, travailleurs de santé en contact direct avec les patients). Le vaccin sera ensuite proposé à d'autres personnes particulièrement exposées au virus : travailleurs de la santé non inclus dans le déploiement initial, les résidents et le personnel de tous les autres lieux d'habitation collective, comme les refuges pour sans-abri, établissements correctionnels et logements pour travailleurs migrants, les travailleurs essentiels qui sont exposés à des risques accrus lorsqu'ils fournissent des services nécessaires au fonctionnement de la société. En date du 29 décembre 2020, 71 725 Canadiens ont été vaccinés contre la Covid 19, soit, 189 vaccinés pour 100 000 Canadiens.

Nouvelles mesures de confinement en Ontario pour un mois à compter du 26 décembre

Les nouveaux cas de COVID-19 et les hospitalisations ont connu une augmentation importante au cours du mois de décembre, et ce particulièrement en Ontario (augmentation de plus de 70 % du nombre d'hospitalisations entre fin novembre et fin décembre). La province enregistrait 2553 nouveaux cas le 29 décembre, soit le plus important nombre quotidien de nouvelles personnes infectées par la Covid 19 en Ontario depuis le début de la pandémie. Face à cette situation, le gouvernement provincial a ordonné un confinement à compter du 26 décembre. Ce confinement demeurera en place jusqu'au 23 janvier dans le sud de la Province mais devrait être levé à compter du 9 janvier dans le nord de l'Ontario. Il entraîne la mise en place de plusieurs mesures :

- Les entreprises non essentielles devront fermer et les entreprises essentielles resteront ouvertes, en respectant des limites de capacité strictes ;
- Interdiction de tous les événements publics à l'intérieur ainsi que les rassemblements sociaux, sauf pour les membres d'un même foyer ;
- Seuls les magasins essentiels (supermarchés, stations-essence, pharmacies, etc...) peuvent rester ouverts, avec des limitations de capacité d'accueil. Les autres commerces doivent rester fermés et peuvent mettre en place des solutions de pick-up ;
- Fermeture des restaurants qui ne peuvent servir que des commandes à emporter ;
- Report d'une semaine de la rentrée scolaire, les crèches restent cependant ouvertes.

Restriction aux frontières internationales du Canada

Le gouvernement canadien a annoncé le 11 décembre que la frontière entre les Etats-Unis et le Canada resterait fermée aux déplacements non essentiels jusqu'au 21 janvier au moins. Hors Etats-Unis, les frontières internationales du Canada demeurent fermées aux étrangers jusqu'au 21 janvier au moins également. La quarantaine de 14 jours obligatoire des voyageurs arrivant sur le territoire, qu'ils soient Canadiens ou non, est maintenue.

Le gouvernement fédéral annonce la mise en place prochaine d'une obligation de fourniture de test négatif à la Covid-19 à l'arrivée sur le territoire canadien

Le gouvernement fédéral a annoncé le 30 décembre la mise en place d'une obligation de fourniture d'un test négatif à la Covid-19 datant de moins de trois jours avant l'arrivée sur le territoire canadien, pour mieux contrôler la propagation du virus. Il est précisé que cette mesure, qui sera mise sur pied très prochainement, ne remplace pas la quarantaine de 14 jours obligatoire.

POLITIQUE COMMERCIALE

Le gouvernement a annoncé le dépôt de l'Initiative sur le commerce et la santé du Groupe d'Ottawa au Conseil général de l'OMC

Le 17 décembre 2020, le gouvernement a annoncé que l'initiative sur le commerce et la santé du Groupe d'Ottawa, dirigé par le Canada, a été présentée au Conseil général de l'OMC. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la réponse canadienne aux conséquences sanitaires mondiales et aux défis économiques causés par la Covid-19. Dans le cadre de cette initiative, le Canada et 12 autres pays membres du Groupe d'Ottawa appellent à une coopération accrue entre les membres de l'OMC afin de renforcer la chaîne d'approvisionnement mondiale et de faciliter la circulation des médicaments et des fournitures médicales essentiels, dont les vaccins, dans le contexte de la crise actuelle. L'initiative prévoit une série de mesures que les membres sont encouragés à adopter, dont la mise en œuvre de mesures de facilitation du commerce dans le domaine des douanes et des services, la limitation des restrictions à l'exportation, la

suppression ou la réduction temporaire des droits de douane sur les produits médicaux essentiels, ainsi que l'amélioration de la transparence en général.

Le Canada et le Royaume-Uni ont conclu un accord de continuité commerciale

Le Canada et le Royaume-Uni ont annoncé le 20 novembre avoir conclu leurs négociations concernant un accord de continuité commerciale (ACC). Cet accord était très attendu dans la mesure où les deux pays sont des partenaires commerciaux majeurs, le Royaume-Uni étant le 3^{ème} marché des exportations canadiennes et le plus grand partenaire commercial européen du Canada. Le contenu de l'ACC a été rendu public le 9 décembre dernier, date à laquelle le gouvernement canadien a déposé le texte à la Chambre des Communes. Cet accord reprend majoritairement les conditions de l'AECG-CETA, mais présente quelques dispositions notables, comme la reconnaissance de l'origine européenne, ou encore la fin de l'accès aux contingents de fromage offerts par l'AECG-CETA.

L'accord n'a pas pu être ratifié avant la fin de l'année car les travaux du Parlement canadien sont ajournés depuis le 11 décembre et jusqu'au 25 janvier 2021. Le gouvernement canadien a publié le 22 décembre un décret comme solution alternative pour mettre en œuvre l'ACC de manière provisoire avant qu'il ne soit ratifié en 2021 ; ce décret prévoit un remboursement immédiat de la différence de tarif sur les importations au Canada entre ce qui prévaudrait avec les traitements de la nation la plus favorisée (NPF) et ce qui prévalait avec le CETA.

POLITIQUE SECTORIELLE

Le Canada dévoile une nouvelle stratégie climatique

Le Premier ministre canadien a dévoilé le 11 décembre 2020 un nouveau plan climatique visant à dépasser les engagements du pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et à atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Selon le gouvernement, ce plan climatique devrait permettre au Canada de réduire les émissions de GES de 31 % d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 2005 (contre une cible de 30% dans le cadre de l'Accord de Paris).

Cette nouvelle stratégie climatique est notamment marquée par une hausse significative du prix du carbone. A partir de 2022, la taxe carbone canadienne, qui aura alors atteint 50 CAD (32€) par tonne, augmentera annuellement de 15 CAD (10€) par an, vers l'objectif de 170 CAD (110€) par tonne à horizon 2030.

Le gouvernement canadien s'est également engagé à explorer l'idée d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, consistant à imposer une taxe carbone sur les importations de produits issus de pays ne disposant pas de leur propre taxe carbone.

Le plan inclut également 15,2 Md CAD (10 Md€) de nouvelles dépenses en faveur de la transition écologique.

Le Canada annonce une nouvelle stratégie pour l'hydrogène

Le Ministère des Ressources Naturelles canadien a annoncé le 16 décembre une stratégie nationale pour l'hydrogène, visant à faire du Canada un leader mondial dans le domaine. Le gouvernement anticipe que ce secteur pourrait, d'ici 2050, représenter 30% de la production d'énergie, et créer 350 000 emplois, positionnant le Canada, déjà parmi les 10 premiers pays producteurs d'hydrogène dans le monde avec 3 millions de tonnes annuellement, sur le podium mondial. A plus court-terme, le gouvernement vise des investissements publics et privés d'un montant compris entre 5 et 7 Md CAD (entre 3,2 et 4,5 Md€) sous cinq ans. Le gouvernement entend créer au cours des 10 prochaines années un environnement propice au développement du secteur, à travers des investissements

en infrastructures (comme des pipelines gaziers), des crédits d'impôts et des subventions pour les entreprises investissant dans une transition vers l'hydrogène, et l'attraction d'investissements internationaux.

La plan fédéral vise le développement du secteur sur l'ensemble du territoire grâce à des applications variées : (i) le transport, avec l'objectif que les véhicules à zéro-émission représentent 10% des ventes annuelles d'automobiles au Canada d'ici 2025, 30% d'ici 2030 et 100% d'ici 2040, que 5 000 bus zéro-émission soient en service d'ici 2025, et que les véhicules à pile à combustibles représentent à eux seuls plus de 5 millions de véhicules d'ici 2050 ; (ii) la production énergétique; (iii) la production de chaleur ; (iv) l'utilisation comme matière première dans l'industrie.

ENTREPRISES

AÉRONAUTIQUE

Décision attendue du gouvernement fédéral pour la fusion Air Canada / Air Transat

Le gouvernement fédéral décidera début janvier s'il approuve ou non l'achat par Air Canada de son concurrent Air Transat. Si elle est approuvée, cette opération de concentration devrait être assortie de plusieurs conditions afin de protéger la concurrence. En effet, en mars dernier, le Bureau de la concurrence du Canada notait un risque d'augmentation des prix et de diminution des services entre le Canada et l'Europe. La Commission européenne avait également souligné le risque qu'une telle opération ne réduise la concurrence sur les liaisons transatlantiques (Air Canada et Air Transat représentant 60 % des liaisons transatlantiques en provenance ou à destination du Canada). L'offre d'Air Canada s'est établie à 180 M CAD (115 M€) en octobre dernier et a été approuvée par les actionnaires d'Air Transat à la mi-décembre. Air Canada avait initialement offert 720 M CAD (460 M€) pour reprendre son concurrent, cependant, l'entente a été révisée suite aux bouleversements du secteur lié à la crise Covid-19.

Transports Canada valide des modifications apportées à la conception du Boeing 737 MAX

Le 17 décembre 2020, les experts en sécurité aérienne de Transports Canada ont terminé leur examen indépendant des modifications apportées à la conception du Boeing 737 MAX et les ont validées. La validation de ces modifications signifie qu'elles peuvent maintenant être apportées aux appareils immatriculés au Canada. Cette validation est une étape importante dans l'éventuelle remise en service de l'aéronef dans l'espace aérien canadien. Cette remise en service exige toutefois que soient mis en place, au préalable, des plans de sécurité complets, qui nécessitent des modifications supplémentaires de l'aéronef, de la maintenance et de la formation.

ENERGIE

Air Liquide a entamé une production industrielle d'hydrogène vert à Bécancour

Air Liquide a entamé une production industrielle d'hydrogène vert à Bécancour. L'hydrogène vert y est produit à partir de l'électrolyse de l'eau alimentée par de l'énergie renouvelable. L'entreprise compte sur la plus puissante unité d'électrolyses à membranes échangeuses de protons au monde, technologie canadienne qui pourra s'imposer sur le marché. La production d'hydrogène du site de Bécancour est intégrée à la chaîne nord-américaine d'approvisionnement d'Air Liquide : après liquéfaction, l'hydrogène est distribué par camion aux

clients canadiens et américains. La production quotidienne de l'usine de Bécancour doit sous peu atteindre 8,5 tonnes.

Hydro-Québec lance EVLO, une filiale spécialisée en systèmes de stockage d'énergie et annonce un premier projet en France

L'entreprise publique de production d'électricité Hydro-Québec (déjà présente en France via sa filiale SCE France) a lancé le 9 décembre dernier une nouvelle filiale spécialisée en systèmes de stockage d'énergie, EVLO. Son premier projet de stockage d'envergure à l'international est en développement en France. Ce projet baptisé Tonnerre, est développé avec l'entreprise québécoise Innergex et RTE, et prévoit la mise en service en 2021, d'un système de stockage par batteries de 9 MWh dans le réseau de RTE en vertu d'un contrat à long terme conclu entre RTE et Innergex.

SANTÉ

Introduction en bourse de la biotech AbCellera

Cofondée par le français Kevin Heyries, la biotech AbCellera a clôturé à la mi-décembre son introduction en bourse (Nasdaq) pour un montant global de 555 M USD (453 M€). Le 15 décembre, le titre d'AbCellera a triplé sa valeur passant d'une action initiale de 20 USD à une action de plus de 70 USD. Avec une capitalisation boursière de 12,65 Md USD (10,3 Md€), l'entreprise basée à Vancouver a opéré la plus grande introduction en bourse de l'histoire du Canada dans le secteur des biotechnologies. AbCellera a développé un traitement contre la Covid-19 avec le géant américain Lilly, connu sous la dénomination Bamlanivimab (LY-Co555). Il s'agit d'un traitement par anticorps monoclonaux qui a été conçu à base de protéines fabriquées. Il parviendrait à compromettre toute possibilité pour le coronavirus de se fixer aux cellules corporelles et d'y pénétrer. Le gouvernement canadien a annoncé avoir commandé 26000 doses de ce traitement. Depuis le mois de mai 2020, le gouvernement du Canada accompagne AbCellera dans sa démarche en vue d'élaborer des traitements contre la COVID-19. Ottawa avait alors versé 175,6 M CAD (112 M€) à cette compagnie grâce au Fonds stratégique pour l'innovation.

Servier annonce l'ouverture d'un Hub mondial en Intelligence Artificielle à Montréal en partenariat avec le Centech

Le groupe pharmaceutique international Servier a annoncé mi-décembre l'ouverture d'un Hub mondial en Intelligence Artificielle à Montréal en partenariat avec le Centech, incubateur d'entreprises de haute technologie classé comme un des plus performants incubateurs universitaires au monde.

TRANSPORT

Bombardier a signé un accord avec Translink pour la construction de nouveaux wagons pour le réseau Skytrain de Vancouver

Bombardier a signé un accord avec TransLink (société de la Couronne qui exploite les transports en commun de la ville de Vancouver) pour la construction de 205 nouvelles voitures pour le réseau SkyTrain de Vancouver. Le contrat est évalué à 721 M CAD (460 M€) et comprend des options pour 400 voitures supplémentaires. Les nouvelles voitures sont conçues au siège social nord-américain de Bombardier Transport à St-Bruno, au Québec, et dans ses installations à Kingston, en Ontario. Elles seront assemblées et testées à Kingston avant d'être testées à nouveau et mis en service par les employés de Bombardier à Vancouver. Le PDG de TransLink, Kevin Desmond, déclare qu'il s'agit de la plus importante commande d'achat de flotte jamais réalisée.

La région Hauts-de-France commande 33 rames REGIO2N XL à Bombardier

Une convention avec SNCF a été votée le 9 décembre 2020 en séance plénière pour acquérir 33 nouvelles rames REGIO2N XL auprès du constructeur Bombardier. Les 33 nouvelles rames commandées seront produites sur le site industriel de Bombardier à Crespin. Les rames REGIO2N XL ont une capacité de 620 places assises. Livrées progressivement entre 2024 et 2025, ces rames remplaceront les anciennes rames de type VR2N qui arrivent en fin de vie. Elles assureront une homogénéité du parc pour les dessertes parisiennes dont la diversité des rames aujourd'hui ne permet pas d'offrir des prestations homogènes aux voyageurs.

AGROALIMENTAIRE

Le groupe Lactalis fera l'acquisition de la division canadienne de yogourt d'Agropur

Lactalis Canada, une filiale du Groupe français Lactalis, a annoncé le 17 décembre la conclusion d'une entente définitive avec Agropur Coopérative en vue d'acquérir toutes les parts de sa division canadienne de yogourt, Aliments Ultima, y compris ses marques de yogourt « Lögo » et « Lögo Nanö », ainsi que la marque de yogourt, de crème sure et de kéfir « Olympic ». L'acquisition est assujettie à l'accord du Bureau de la concurrence Canada. Les modalités financières de l'entente n'ont pas été divulguées. En plus de ces marques, Lactalis Canada fera également l'acquisition d'installations de production de yogourt à Granby (Québec) et à Delta (Colombie-Britannique), ainsi que des opérations d'un centre de distribution loué à Longueuil (Québec). Environ 450 employés provenant de tout le pays se joindront aux 3 500 employés déjà en poste chez Lactalis Canada, dans ses 30 sites d'exploitation, dont 17 sites de fabrication en Ontario, au Québec, en Alberta et au Manitoba.

AUDIOVISUEL

Lancement de M6 International au Canada

THEMA, distributeur de la chaîne M6 International a annoncé le 11 décembre le lancement de la chaîne au Canada. Lancée en 2019 en Afrique, M6 International est la chaîne qui réunit le meilleur des programmes du groupe M6. Avec des contenus de M6, W9, 6ter, mais aussi de Paris Première et Téva, M6 International propose aux francophones et aux français de l'étranger des programmes variés : culture, divertissement, cuisine, télé-réalité, magazines... La chaîne offerte sur Bell Télé Fibe est actuellement en débrouillage, permettant ainsi au public de se familiariser avec son contenu inédit.

TOURISME

Début des ventes pour le Club Med Québec Charlevoix, premier Village de vacances « tout compris » au Canada

Les ventes pour le Club Med Québec Charlevoix, tout premier Village Club Med au Canada, ont officiellement débuté le 10 décembre 2020. Ce Village 4 Tridents, qui comptera 302 chambres dont un espace Collection Exclusive doté de 25 suites prévoit d'ouvrir le 3 décembre 2021. En partenariat avec le Groupe Le Massif, le Club Med, en accueillant en moyenne 50 000 vacanciers par année, offrira d'importantes retombées économiques pour Charlevoix. Les parties prenantes de la région bénéficieront de l'activité touristique croissante et de la création de 325 emplois directs et de 400 emplois indirects. En outre, le Club Med collabore déjà directement avec des entreprises locales en vue d'établir divers partenariats sur le long terme.

EVENEMENTS

✓ 13 janvier 2021 : Covid-19 et la révolution digitale dans le secteur de la santé

L'Institut C.D. Howe organise le 13 janvier prochain un webinaire sur la Covid-19 et la révolution digitale dans le secteur de la santé. La pandémie du COVID-19 a révélé les limites du système de santé canadien. Alors que les provinces du pays se préparent à de futures poussées, les fournisseurs de services de santé changent rapidement la façon dont ils dispensent les soins. L'Institut C.D. Howe fera intervenir un groupe d'experts qui discuteront du rôle croissant des soins virtuels, de la robotique, des mégadonnées et de l'intelligence artificielle lors de cette crise et au-delà.

✓ 14 janvier 2021 : Cities Post-COVID: What Does the Future Hold?

La Canadian Association for Business Economics organise le 14 janvier prochain un webinaire sur les villes après la pandémie Covid-19. La présentation abordera les perspectives d'avenir des villes canadiennes, en analysant la concentration des industries et de l'emploi dans les villes, les changements dans les marchés du logement, les changements dans les modèles de mobilité et l'émergence de l'espace public comme un sauveur inattendu.

✓ 19 janvier 2021 : FCCCO CXO Rendez-vous

La Chambre de commerce de Toronto organise le 19 janvier prochaine, le CXO Rendez-vous. Il s'agit d'un événement mensuel destiné à mettre en relation la communauté professionnelle et à écouter des discours inspirants de chefs de file du secteur, d'entrepreneurs expérimentés, de visionnaires et d'innovateurs. Ce mois-ci, est invité Nicolas Krantz, PDG et président de Corby Spirit and Wine (Pernod Ricard). L'événement se déroule en ligne.

✓ 21 janvier 2021 : CORIM - Rendez-vous Politique avec Valérie Plante, Mairesse de Montréal

Le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) organise le 21 janvier prochain un rendez-vous politique en ligne avec Valérie Plante, la Mairesse de Montréal.

✓ 20 janvier 2021 : Banque du Canada : séance d'information consacrée au rapport sur la politique monétaire

La Banque du Canada publiera son prochain rapport sur la politique monétaire le 20 janvier et tiendra le jour même des séances d'information en français et en anglais. Un point sera fait sur les perspectives économiques de la Banque. Une séance de questions et réponses se tiendra ensuite, elle sera d'une durée de 30 minutes.

✓ 21 janvier 2021 : focus sur l'Immobilier résidentiel au Québec

La chambre de commerce de Montréal organise le 21 janvier prochain, un webinaire sur l'immobilier résidentiel au Québec. Ce webinaire s'inscrit dans le contexte actuel où le marché immobilier à Montréal, en banlieue et même en région a battu des records, en dépit d'une pandémie mondiale.

✓ 26 janvier 2021 : Municipal Finance: Pressures and Potential Policy Solutions for Canadian Cities in the Time of COVID-19

La Canadian Association for Business Economics organise le 26 janvier prochain un webinaire sur les finances municipales dans le contexte de crise sanitaire actuel. Les villes ont prouvé pendant la crise Covid-19 qu'elles étaient de précieux partenaires des gouvernements provinciaux et fédéral dans la lutte contre le virus. Mais de

nombreuses villes sont également confrontées à d'importants déficits budgétaires, ce qui met en péril leur capacité à fournir des services essentiels. Seront abordées plusieurs questions liées à l'impact de COVID-19 sur les finances municipales et ses conséquences.

✓ 26 janvier 2021 Laurie Pushor, President and Chief Executive Officer, Alberta Energy Regulator

L'Institut C.D. Howe organise le 26 janvier une intervention de Laurie Pushor, président et directeur général de l'Alberta Energy Regulator dans le cadre d'un webinaire. Laurie Pushor était précédemment l'ancien sous-ministre au ministère de l'énergie et des ressources de la Saskatchewan depuis sa création en février 2018. Auparavant, il a été sous-ministre de l'ancien ministère de l'économie d'octobre 2014 à février 2018. Avant de rejoindre l'ancien ministère de l'économie en 2012, il a passé quatre ans en tant que chef de cabinet au sein du gouvernement de la Saskatchewan. Il a eu la chance d'être chef de cabinet du ministre Harpauer aux services sociaux, du ministre Boyd à l'énergie et aux ressources et du ministre McMorris à la santé.

✓ 26 janvier 2021 : CORIM - Rendez-vous Affaires étrangères avec plusieurs délégués du Québec à l'étranger

Le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) organise le 26 janvier un rendez-vous Affaires étrangères en ligne avec Catherine Loubier (Déléguée générale du Québec à New York), Marie-Claude Francoeur (Déléguée du Québec à Boston), Martine Hébert (Déléguée du Québec à Chicago) et Philippe P. Huneault (Délégué du Québec à Los Angeles).

✓ 27 janvier 2021 : Peter Routledge, President and Chief Executive Officer, Canada Deposit Insurance Corporation

L'Institut C.D. Howe organise le 27 janvier une intervention de Peter Routledge, président et directeur général de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Peter Routledge a été nommé président et directeur général de la Société d'assurance-dépôts du Canada en novembre 2018.

✓ 28 janvier 2021 : Le Canada : une destination de choix pour les entreprises innovantes

La CCI française au Canada organise en partenariat avec la CCI Paris Ile de France, un webinaire le 28 janvier prochain sur les clés d'une implantation réussie au Canada. Plusieurs entrepreneurs interviendront pour rendre compte de leurs expériences.

✓ 29 janvier 2021 : Echange avec un dirigeant #2 - Lacoste

La Chambre de commerce de Montréal organise le 29 janvier prochain un échange avec le PDG de Lacoste Canada. Les participants auront la possibilité d'échanger sur leurs enjeux et stratégies lors d'une discussion individuelle de 30 minutes avec le PDG de Lacoste Canada, Grégoire Brasset. Cet événement est réservé aux membres de la CCI.

✓ 29 janvier 2021 : Blake Hutcheson, President and Chief Executive Officer, OMERS

L'Institut C.D. Howe organise le 29 janvier une intervention de Blake Hutcheson, président et directeur général d'OMERS depuis 2018. Son mandat comprend la direction des activités d'OMERS en matière de pensions, de stratégie, de communications et d'affaires publiques, de services juridiques, de technologie et d'exploitation, en plus de la gestion de l'actif et du passif.